


3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Simon Florence (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>Pour suivre ce cours à objectif C1, l'étudiant-e doit avoir atteint le niveau B2.2 décrit par le Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, attesté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le test de positionnement B2 organisé par l'ILV en début de quadrimestre avec minimum 16/20 • OU un certificat DALF C1 récent (maximum 1 an et réussite des 4 compétences) • OU avoir réussi le cours LFRAN1501 • OU avoir réussi le cours LFRAN 1401 avec minimum 16/20
Thèmes abordés	<p>L'étudiant sera amené à</p> <ul style="list-style-type: none"> • observer, comprendre et expérimenter plusieurs situations de communication orale ou écrite en contexte professionnel sur la base de documents authentiques ou pseudo-authentiques (films, reportages, interviews de responsables d'entreprise) • produire plusieurs textes écrits appartenant à des genres de discours spécifiques au monde professionnel • présenter oralement un exposé de type professionnel • passer ou faire passer un entretien de recrutement • participer à une négociation orale en assumant différents rôles • gérer des situations de communication problématiques • expérimenter des situations de travail collaboratif à distance • exercer le vocabulaire relatif au monde professionnel • compléter progressivement son profil communicationnel
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre sans trop de difficulté les discours oraux et écrits spécifiques au contexte professionnel belge francophone et français ; • mettre en oeuvre, dans ce type de discours, les stratégies de communication les mieux adaptées au contexte ; • rédiger des écrits de type professionnel (courriel, rapport, lettre de plainte, CV) en adoptant un ton juste, en utilisant des phrases complexes et un vocabulaire spécifique ; • s'exprimer sans grande tension et avec précision dans des situations de communication orale professionnelle (présentation orale, entretien de recrutement, négociation, participation à une réunion) et faire face à des situations imprévues ; • maîtriser un vocabulaire spécifique au monde professionnel francophone ; • formuler de manière précise certains de ses atouts et certaines de ses faiblesses communicationnels à l'oral en situation professionnelle ; • utiliser efficacement les outils de travail collaboratif à distance (courriels, forums, plateforme web).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La certification se compose d'une part d'une évaluation continue et, d'autre part, d'un examen final.</p> <p>Evaluation continue : 40 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement dans le cours • Textes rédigés pendant le quadrimestre <p>Les textes de l'évaluation continue ne peuvent pas être remis après l'échéance fixée par le professeur, excepté certificat médical. Aucune tâche de l'évaluation continue ne peut être présentée lors de la session d'août</p> <p>Examen final : 60 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test de vocabulaire • Fiche de profil communicationnel • Examen oral : négociation en groupe • Examen écrit : rédaction d'un rapport professionnel <p>Une absence (justifiée ou non) à l'examen final (ou une de ses parties) entraîne une note finale d'absence. L'étudiant-e qui représente l'examen final en août a le choix de représenter la ou les compétences en échec OU la totalité de l'épreuve s'il/elle désire améliorer sa note. Il/elle veille à communiquer explicitement son choix au professeur au plus tard le premier jour de la session.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours alterne des séances de cours synchrone en présentiel (1) et des séances de travail asynchrone. Les activités asynchrones se réalisent sur Moodle, de façon autonome, et peuvent prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant certaines séances de cours : visionnement d'un document, participation à un forum... ; • Après certaines séances de cours : renforcement lexical et notionnel ; • Module entièrement à distance (entre 2 et 3 heures de travail). <p>(1) En 2023-2024, ces séances de cours auront lieu en présentiel. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, elles pourraient exceptionnellement se dérouler par vidéoconférence sur Teams.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Les situations de communication orales et les écrits professionnels sont analysés sur la base de documents authentiques et semi-authentiques (extraits de reportages ou de films de fiction présentant le monde de l'entreprise, interviews de professionnels, présentations de professionnels de la communication, articles de la presse spécialisée...).</p> <p>Des exercices réguliers en classe et sur Moodle visent à pratiquer et à accroître les compétences orales et écrites spécifiques aux situations professionnelles analysées au cours, et à enrichir le vocabulaire spécialisé.</p> <p>Les étudiants réalisent un projet de groupe conduisant à une présentation orale de type professionnel.</p> <p>Chaque production orale et écrite fait l'objet d'une évaluation formative ou certificative, en fonction de critères connus à l'avance.</p> <p>NB : La grammaire et la conjugaison ne sont pas enseignées ni exercées de façon systématique dans le cadre du cours. Celles-ci seront cependant évaluées dans les productions écrites et orales. Les étudiants sont supposés déjà disposer de solides compétences linguistiques de niveau C1, et avoir recours aux dictionnaires, grammaires et outils en ligne pour s'auto-corriger.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle UCLouvain</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		